

LETTRE AUX USAGERS N°2

JUILLET 2023

Mon réseau de chaleur bois énergie de Saint-Jeoire

Le mot de Gilles François

Président du Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur



Mis en exploitation fin 2020, le réseau de chaleur de Saint-Jeoire a fait ses preuves au cours de l'année 2022-2023. La guerre en Ukraine et la crise énergétique ont entraîné une hausse inédite des prix des énergies. Malgré ce contexte, les réseaux utilisant la ressource en bois comme celui de Saint-Jeoire ont permis d'assurer une maîtrise des coûts grâce à l'utilisation d'une ressource locale et durable.

C'est une réussite dans l'engagement qu'a pris la commune aux côtés de la régie Syan'Chaleur avec ce projet en 2017. Une initiative vertueuse qui, même dans ce contexte difficile, permet d'accélérer la transition énergétique du territoire. La ville de Saint-Jeoire fait d'ailleurs figure de précurseur dans ce domaine en ayant obtenu sur ce réseau de chaleur le label écoréseau.

Nos remerciements vont à la commune de Saint-Jeoire et aux habitants pour la confiance accordée à Syan'Chaleur dans la gestion de ce réseau public. Je vous souhaite chaleureusement une bonne lecture de cette Lettre aux Usagers !



Le bilan énergétique du fonctionnement du réseau en 2022

Consommation d'énergie sur le réseau

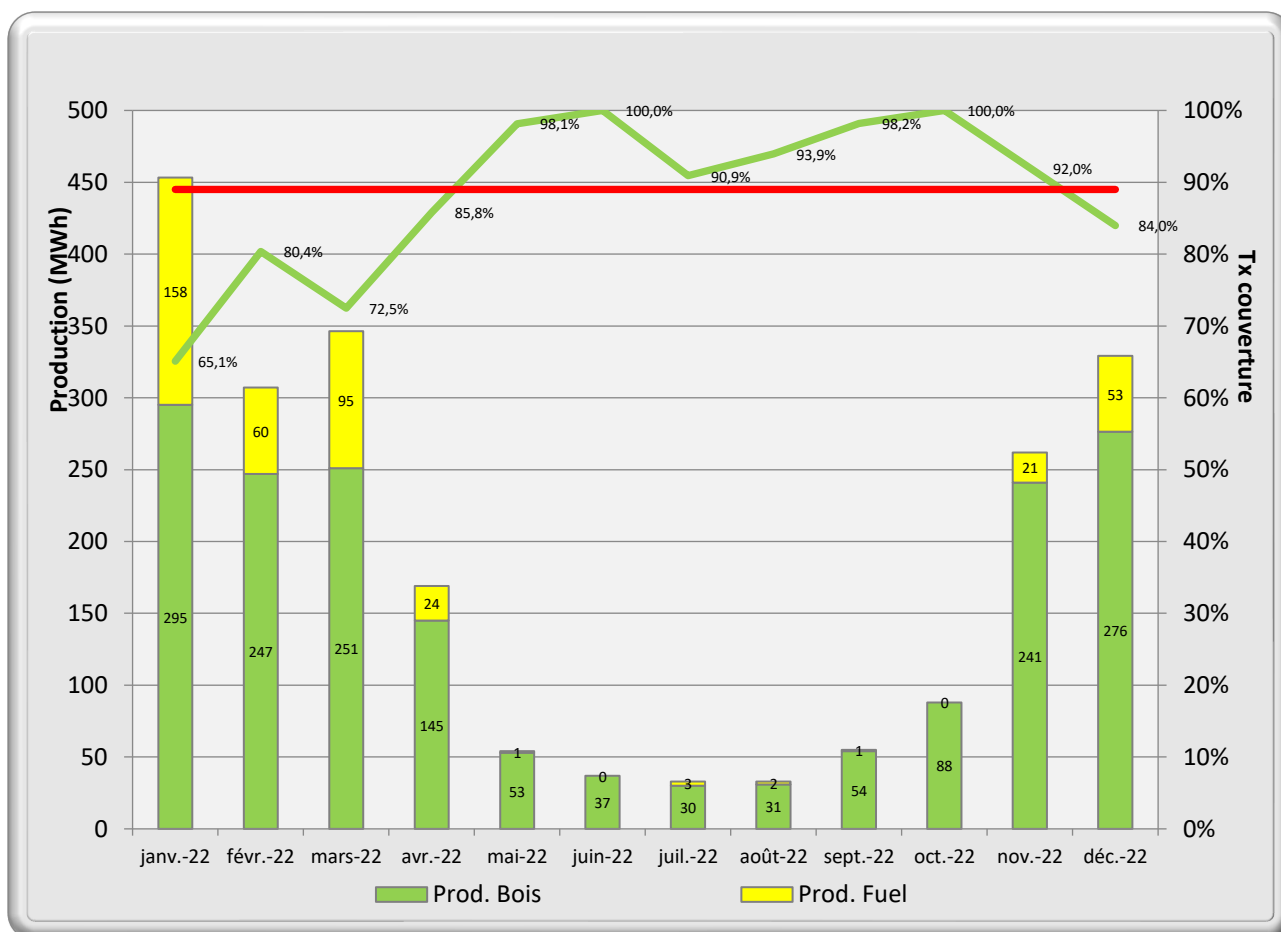
Le réseau de chaleur de Saint-Jeoire, mis en exploitation à la fin 2020, continue sur sa lancée avec **1 769 MWh utiles livrés** chez les abonnés (-8% par rapport à 2021, qui s'explique par une rigueur climatique moins importante en 2022 qu'en 2021).

Taux de couverture bois

En 2022, **83 % d'énergie** a été produite avec du **bois local**, et il y a eu :

- 18 livraisons de Savoie énergie (La Roche-sur-Foron)
- 62 livraisons de Defaillet (Marignier)

80 livraisons, représentant 620 tonnes de bois, ont été réalisées en 2022.



Taux de couverture bois

Contenu du CO2

La déclaration faite au Syndicat National du Chauffage Urbain (SNCU), officialise la **bonne qualité des étiquettes Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** des abonnés.

Le contenu CO2 du réseau en 2021 est de **90 g/KWh**, à comparaison du fioul qui est à 324 g/KWh). Pour 2022, il est de **60 g/KWh**. (voir annexe 1 en fin de document).

Le réseau de Saint-Jeoire permet donc de diviser par 3 les émissions de gaz à effet de serre pour vos besoins thermiques, en comparaison à l'utilisation du fioul.

Emissions de polluants dans les fumées

L'arrêté du 2 octobre 2009 impose pour une chaudière bois de 500 KW les valeurs suivantes :

- Poussières : 150 mg/Nm³
- NOx (oxydes d'azote) : 500 mg/Nm³

Pour cette gamme de chaudière, aucune mesure de contrôle n'est imposée.

Un contrôle a été réalisé par SOCOTEC (organisme indépendant) le 18 mars 2021, et a pour résultats :

- Poussières : 56 mg/Nm³
- NOx : 143 mg/Nm³

Ces résultats sont conformes à la réglementation, mais non conformes pour les poussières aux engagements de performance du titulaire de notre marché d'exploitation, l'entreprise Engie (qui s'est engagé sur des émissions inférieures à 20 mg/Nm³).

La réception des installations n'a donc pas encore été prononcée par Syan'Chaleur.

En 2022, Engie a rajouté des systèmes de filtration supplémentaires et il y a eu une intervention du constructeur de la chaudière pour optimiser les réglages durant l'automne 2022.

Actuellement, Syan'Chaleur est en attente des résultats finaux après les actions correctives.

Autres chiffres

148 000 € ont été **réinvestis** sur le territoire grâce au réseau de chaleur urbain, ce qui a permis la création de **1,8 emploi** à temps plein.

Grâce à la chaufferie biomasse et son réseau, **457.6 tonnes de CO2** ont été **évités** en 2022 pour l'ensemble de tous les abonnés.

Le réseau de chaleur de Saint-Jeoire labellisé écoréseau !

L'Association AMORCE a récompensé pour la 10e année consécutive les réseaux de chaleur les plus exemplaires, avec une distinction qui vise à mieux communiquer sur les atouts de ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, promoteurs, des abonnés et des pouvoirs publics. Elle reconnaît les collectivités locales qui assurent la maîtrise de ce service public.

Sur 140 candidatures reçues cette année, **Syan'Chaleur a été retenue parmi les lauréates 2022 du label écoréseau de chaleur pour le réseau de chaleur de Saint-Jeoire**, seul réseau de Haute-Savoie à être labellisé écoréseau de chaleur. Il s'agit pour le Syane et Syan'Chaleur, d'une très belle manière de démontrer le savoir-faire de la régie sur le département.

Pour être labellisé il faut remplir 3 critères :

- Un taux d'énergie renouvelable important
- Un prix de la chaleur compétitif
- Une communication transparente auprès des abonnés/usagers



Tarification actualisée 2022 : à l'image de 2021

En 2019, la composition de la tarification de la chaleur et le tarif de référence étaient les suivants :

- **Une part variable (R1)** pour couvrir les charges variables (combustibles)

R1 = 46,03 € HT/MWh livré (compteur abonné de chaleur)

- **Une part abonnement (R2)** pour les dépenses fixes

Calculé suivant les « Unités de Répartition Forfaitaires » de chacun

URF = 30% x (puissance souscrite) + 70% x (besoins annuels estimés)

Décomposé en 4 parties :

R21 : achat d'électricité = 5 € HT/URF

R22 : contrat de maintenance = 24 € HT/URF

R23 : provisionnement pour le remplacement de gros matériel = 6 € HT/URF

R24 : remboursement de l'emprunt = 20 € HT/URF

TVA applicable : 5,5% sur part Fixe et part Variable

L'actualisation des prix, selon les formules contractuelles, a abouti au tarif suivant en 2022 :

- R1 : 46,04 €HT/MWh livré (identique à 2019)
- R2 : 57,24 €HT/URF (+4% par rapport à 2019)

Le prix de la chaleur est donc très stable avec le réseau de chaleur et la formule d'actualisation des prix est actuellement très favorable à la stabilité des prix pour les usagers.

En 2022, ce sont 193 740,20 €TTC facturés par Syan'Chaleur aux abonnés du réseau de Saint-Jeoire.

Le prix moyen 2022 sur le réseau est de **109,51 €TTC/MWh utile**.

Ce prix peut être comparé à l'énergie fioul, qui a un coût d'environ 130 €TTC/MWh fioul en entrée de chaudière, auquel il faut ensuite intégrer le rendement de production des chaudières (environ 85%) ainsi que les coûts des entretiens, ramonages, dépannages des chaudières fioul ainsi que l'amortissement de leur investissement. Tous ces éléments conduisent à un coût global issu de l'énergie fioul d'environ **145 €TTC/MWh utile**.

Le réseau de Saint-Jeoire a donc présenté un prix de la chaleur très compétitif en 2022, alors que les foyers et bâtiments non raccordés au réseau ont subi des explosions de prix des combustibles (fioul et gaz), comparés aux personnes raccordées.

Le maintien d'une tarification très proche de celle définie en 2019 pour le réseau de chaleur s'explique par le recours au même marché d'exploitation maintenance depuis cette date, avec Engie.

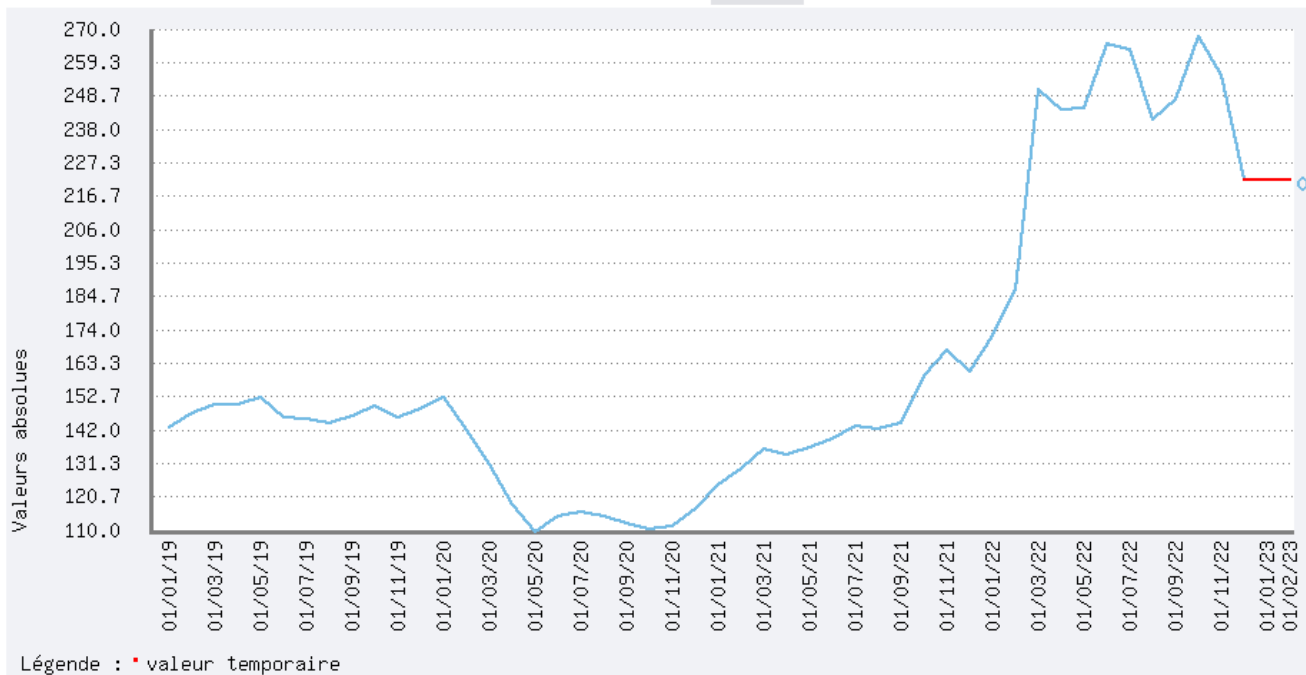
Cependant, en 2023, Syan'Chaleur est dans l'obligation de repasser un marché public, qui résultera très probablement en une mise à jour des coûts d'achat des combustibles de la part des opérateurs privés.

Une évolution de la tarification est à prévoir pour les usagers à horizon 2024, pour intégrer le coût réel d’approvisionnement des énergies bois et fioul. Des éléments spécifiques à ce sujet vous seront communiqués préalablement à cette évolution, et à horizon fin 2023.

Graphique d'évolution de l'indice 001764286 et tableau historique des valeurs

Rajoutez cet indice à vos favoris
pour recevoir une **alerte email** à chaque publication

Début de période << 1 >> | << janvier >> | <<< 2019 >>> 07/02
 Fin de période << 7 >> | << février >> | <<< 2023 >>> 07/02
 Afficher



Indice d'évolution du fioul

Entre mai 2020 et début septembre 2022, l'indice et donc les prix, ont été multipliés par 2



Actualités 2023

Renouvellement du contrat d'exploitation

Actuellement, le réseau de chaleur de Saint-Joire est exploité par Engie, et ce jusqu'au 15 janvier 2024. La procédure relative au renouvellement du contrat d'exploitation est en cours.

Une consultation groupée avec le réseau public de chaleur de Samoëns a été lancée, pour avoir des prix plus compétitifs.

Toutefois, il est probable que le futur marché présente des tarifs un peu moins avantageux, liés au contexte actuel de hausse des énergies.

Nouveau site internet pour Syan'Chaleur

Avec plus de 10 projets de réseaux publics de chaleur et de froid en Haute-Savoie, dont désormais 3 en exploitation (Saint-Jeoire, Ambilly et Evian), un site internet dédié à Syan'Chaleur a été mis en ligne début 2023.

Le fonctionnement, les principes, les avantages d'un réseau de chaleur y sont expliqués, et les projets sont détaillés.

www.syanchaleur.fr

Annexe 1 : déclaration SNCU 2022



⚠ Pour valider la déclaration du réseau, ce document doit être impérativement remis au SNCU daté, tamponné et signé

RESEAU DE CHALEUR - DECLARATION 2022

RECAPITULATIF SUR LES CONTENUS EN CO₂, LE TAUX d'ENR&R, LA CHALEUR ISSUE DE LA COGENERATION ET LES CONSOMMATIONS DES AUXILIAIRES DU RESEAU

Numéro et Nom du réseau :	7428C - Réseau Saint-Jeoire en Faucigny	
Localisation :	Saint-Jeoire en Faucigny	Code postal: 74490
Etablissement gestionnaire :	SYAN CHALEUR	

Caractéristiques du réseau	Energie (MWh)	CO ₂ (tonnes)
Total de chaleur produite	2 106	109,6
Total d'électricité produite cogénérée	0	0
Total de chaleur livrée	1 836	

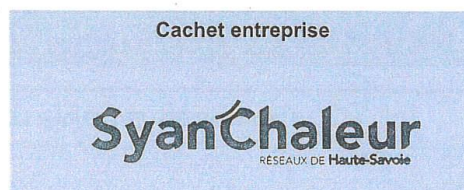
CONTENU EN CO₂ DU RESEAU : 0,060 kg/kWh
CONTENU EN CO₂ SUR PERIMETRE ACV DU RESEAU : 0,091 kg/kWh

TAUX D'ENR&R DU RESEAU : 83,0 % de l'énergie produite
--

Taux de chaleur issue de la cogénération : 0 % de l'énergie produite

Consommation d'électricité des auxiliaires du réseau :	53 MWh
soit, par rapport au total des énergies entrantes déclarées (%) :	2,1 %

Date : 31/05/2023
Nom : Le Président
Signature : Joël BAUD-GRASSET



* Dans le cas d'utilisation de GOB, un 2ème Taux EnR&R sera calculé pour la RE2020 qui ne reconnaît pas les GOB comme une EnR&R. Dans ce cas seulement, les deux taux seront renseignés à la suite : TAUX D'ENR&R : x% avec GOB / y% sans GOB

Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine
28 rue de la Pépinière 75008 Paris - Tel : +33 (0)6 47 48 52 93 - sncu@fedene.fr

Membre de:





SYNTHESE DE LA DECLARATION 2022

Numéro et Nom du réseau :	7428C - Réseau Saint-Jeoire en Faucigny	
Localisation :	Saint-Jeoire en Faucigny	Code postal: 74490
Etablissement gestionnaire :	SYAN CHALEUR	

Types d'énergies entrantes		Entrants-utilisés		Chaleur Produite (MWh)	CO2 (tonnes)	CO2 ACV (tonnes)
	Charbon	0	MWh pci	0	0	0
	Bois-énergie	2179	MWh pci	1748	0	28,3
	Résidus agricoles et agroalimentaires	0	MWh pci	0	0	0
	Fioul lourd (y compris CHV)	0	MWh pci	0	0	0
	Fioul domestique	406	MWh pci	358	109,6	131,5
	Gaz naturel	0	MWh pcs	0	0	0
	GPL	0	MWh pcs	0	0	0
	Biogaz	0	MWh pcs	0	0	0
	Déchets urbains traités par une unité de valorisation énergétique interne (UVE)	0	MWh	0	0	0
	E L E C	Chaudière électrique (*)	0	MWhe	0	0
Pompe à chaleur (*)		0	MWhe	0	0	0
	Géothermie directe (sans pompe à chaleur)	0	MWhth	0	0	0
	Chaleur industrielle	0	MWhth	0	0	0
	Cogénération externe	0	MWhth	0	0	0
	UVE externe	0	MWhth	0	0	0
	Autre (**)	0	MWhth	0	0	0
	Autre réseau (***)	0	MWhth	0	0	0
TOTAL DE CHALEUR PRODUITE		MWhth		2 106	109,6	159,9
TOTAL D'ELECTRICITE COGÉNÉRÉE		MWhe		0	0	
TOTAL DE CHALEUR LIVRÉE		MWhth		1 836		

TOTAL DE CO₂ EVITE PAR LE RECOURS A UN RESEAU : 457,6 tCO₂

(*) : Le vecteur électrique considéré est le réseau électrique national

(**) : Pas d'autres types d'énergies déclarées (solaire thermique, GO biométhane, bioliquide, biomasse liquide...)

(***) : Pas d'interconnexion physique de réseau de chaleur déclarée



Qui est le Syane ?

Le Syane est **un établissement public** historique du développement des énergies et du numérique en Haute-Savoie. Présidé par Joël Baud-Grasset, le Syane est **un syndicat mixte** qui regroupe les communes, des intercommunalités et le Département de Haute-Savoie. Le Syane apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation de leur projet, puis au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, **son action est répartie en 7 compétences** : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

C'est un partenaire sur la transition énergétique et l'innovation pour relever les défis du XXI^e siècle.

Qui est la régie Syan'Chaleur ?

Depuis 2017, le Syane est compétent pour la création et l'exploitation de réseaux publics **de chaleur et de froid** pour l'ensemble des communes lui ayant transféré la compétence. Incluant une activité de vente de chaleur, le service proposé par le Syane, dans le cadre de cette compétence est défini comme **un Service Public Industriel et Commercial (SPIC)**. Pour l'exercice de cette compétence optionnelle et dans le cas d'une exploitation en régie par le Syndicat, le Syane a **créé en 2018** une régie à simple autonomie financière : **Syan'Chaleur**.

Pour en savoir plus :



Le mot de Joël Baud-Grasset

Président du Syane



Acteur incontournable de l'accompagnement des collectivités territoriales dans la transition énergétique, le Syane s'est doté en 2017 de la régie Syan'Chaleur. La création de cet outil permet la commercialisation de la chaleur aux particuliers, une énergie renouvelable indispensable à nos territoires, à des prix compétitifs.

Nous sommes aujourd'hui fiers de l'aboutissement du premier projet de Syan'Chaleur avec la mise en exploitation réussie de la chaufferie de Saint-Jeoire. Un succès qui en annonce d'autres avec plus d'une dizaine de projet de réseaux de chaleur en cours de construction ou d'étude sur la Haute-Savoie. Mes remerciements vont à la commune de Saint-Jeoire sans qui la mise en œuvre d'un tel projet n'aurait pas été possible.